

à une trentaine de mètres en arrière de la chambrette et qui, si nous raisonnons par analogie avec ce que M. Sekino a constaté pour la chambrette du Hiao-t'ang chan, devait passer sous l'édicule pour déboucher en avant de ce dernier. Les parois intérieures sont décorées d'images gravées au trait dont il est extrêmement difficile de prendre des estampages ; à grand'peine ai-je pu obtenir quelques empreintes qui m'ont permis de tracer les dessins des figures 1180-1184 ; ces dessins, qui rappellent fort les gravures sur bois qu'on trouve dans les livres chinois illustrés, sont intéressants, bien qu'on ne sache pas exactement ce qu'ils représentent ; ils paraissent, en effet, malgré leur simplicité de lignes, dénoter beaucoup de souplesse et de vie.

Sur une des dalles, les épigraphistes chinois<sup>1</sup> ont pu déchiffrer quelques mots : c'est d'abord le titre 朱長舒之墓 « Tombe de Tchou Tchang-chou » ; puis les mots 漢朱氏 qui nous apprennent que le membre de la famille Tchou qui fut enterré là, vivait à l'époque des Han ; on lit encore quelques caractères isolés, parmi lesquels le caractère *wei* 鮪 qui nous permet d'identifier avec certitude cette tombe avec celle de Tchou Wei (appellation Tchang-chou), mentionnée dans plusieurs ouvrages. En effet, Li Tao-yuan († 527 p. C.), dans son commentaire du *Chouei king*, signale (chap. VIII, p. 22 v°), près de Kin-hiang hien, la tombe, avec temple funéraire en pierre 石廟, « de Tchou Wei, originaire de Houai-yang, qui eut, à l'époque des Han, les titres de général qui triomphe des barbares Ti et marquis de Fou-keou » 漢平狄將軍扶溝侯淮陽朱鮪. Le *Mong k'i pi t'an*, ouvrage du milieu du onzième siècle de notre ère, connaît bien ce monument et le décrit en ces termes (chap. XIX, p. 3 v°) :

Dans la sous-préfecture de Kin-hiang, qui dépend de l'arrondissement de Tsi, on a mis au jour une ancienne sépulture ; c'est la tombe de Tchou Wei qui eut la charge de ta sseu-t'ou à l'époque des Han. Sur les parois des pierres on a représenté partout des scènes avec des personnages, des ustens-

1. *Kin che ts'ouei pien*, chap. XXI, p. 8 v°. *kin che tche*, chap. VIII, p. 24 v° ; *P'ing*  
— Sur ce monument, voyez aussi *Chan tso* *tsin lou pei ki*, chap. I, p. 26 r°.